CPTS Territoire Elbeuvien

Cet hiver, on se protège ENSEMBLE



Vaccination Anti-Grippale

Parlez-en à votre médecin, sage-femmepharmacien ou infirmier



CPTS Territoire Elbeuvien

1 Pourquoi se vacciner ?

- Chaque hiver, la grippe circule fortement et peut entraîner des complications graves (pneumonie, décompensation d'une maladie chronique), en particulier chez les personnes fragiles.
- Se faire vacciner permet de se protèger soi-même et les personnes autour de soi, notamment les plus vulnérables.
- Il faut se refaire vacciner chaque année car le vaccin est mis à jour selon les souches qui circulent
- Il ne faut pas tarder à se faire vacciner car la protection met 2 à 3 semaines après l'injection pour atteindre son maximum d'efficacité.

2 Qui est concerné en priorité ?

- Personnes de 65 ans et plus
- Personnes avec une maladie chronique (asthme, diabète, cœur...)
- Femmes enceintes
- Personnes en situation d'obésité sévère
- Professionnels de santé
- Entourage des nourrissons fragiles

3 Comment se faire vacciner ?

- Sans ordonnance, auprès d'un médecin, d'un pharmacien, d'un infirmier ou d'une sage-femme.
- Prise en charge à 100 % pour les personnes éligibles
- Peut être réalisé le même jour que le vaccin contre la Covid-19.

Parlez-en à votre médecin, sage - femme, pharmacien ou infirmier